



New Brunswick Public Service Pension Plan  
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

Bienvenue à la 2<sup>ème</sup>  
**Assemblée générale annuelle**

Pour sélectionner la langue de votre choix, cliquez sur le bouton indiqué ci-dessous :

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://webcasts.w2ts.com/ags2016/4210>. The page title is "New Brunswick Public Service Pension Plan" and "Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick". The main content area features a video player with a message: "Sorry, the live stream is offline now" and a "Refresh" button. Below the player, the text "New Brunswick Public Service Pension Plan" and "Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick" is visible. In the bottom right corner, there is a navigation menu with links: "Home | Test your system | Version française | Logout". A green arrow points to the "Version française" link. The browser's address bar shows "webcasts.w2ts.com" and "2016 AGM - Public Service S...". The browser's menu bar includes "File", "Edit", "View", "Favorites", "Tools", and "Help". The browser's toolbar includes "Sugg...", "Ling...", "VPN...", "Exch...", "Ora...", "DHR", "Inte...", "Labo...", "Labo...", "HR S...", "Admi...", "Huma...", "L&E...", and "Web...". The browser's status bar shows "Page", "Safety", and "Tools".



The screenshot shows a web browser window displaying the GNB website. The address bar shows the URL: [http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/ressources\\_humaines/pensions\\_avantages\\_socia...](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/ressources_humaines/pensions_avantages_socia...). The page title is "Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)". The main content area features a navigation menu with "Pensions et avantages sociaux" selected. Below the menu, there is a section for "Assemblée générale annuelle du RRSP 2016" with links for registration, agenda, and annual report. A "Récents renseignements" section lists recent news items. An "Employé(e)s actifs" section provides links for general information, forms, consultative documents, and RRSP bulletins. On the right side, there are promotional boxes for "Création de la Société Vestcor", "Votre conseil des fiduciaires", and "Calculateurs de pension".

Accueil GNB Contacts English Ministères Services Recherche

New Brunswick CANADA

## Ressources humaines

À propos Services Publications Emplois Pensions et avantages sociaux Perfectionnement professionnel

← Ressources humaines ← Pensions et avantages sociaux

### Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB)

#### Assemblée générale annuelle du RRSP 2016

- Cliquez ici pour vous inscrire
- Ordre du jour
- Rapport annuel

#### Récents renseignements

- ▶ Communiqué de presse - augmentation intégrale du coût de la vie - septembre 2016
- ▶ Bulletin du RRSP printemps 2016
- ▶ Vidéo sur le régime à risques partagés
- ▶ Le feuillet "Pour bien comprendre votre état des prestations de retraite de l'employé(e)" - avril 2016

#### Employé(e)s actifs

- ▶ Information générale
- ▶ Formulaires
- ▶ Documents consultatifs
- ▶ Bulletins du RRSP

Création de la Société Vestcor

Cliquez ici pour les dernières mises à jour

Votre conseil des fiduciaires

▶ Biographies des membres du conseil

Calculateurs de pension

[www.gnb.ca/rrspnb](http://www.gnb.ca/rrspnb)



# RAPPORT ANNUEL 2015

RÉGIME À RISQUES PARTAGÉS DANS  
LES SERVICES PUBLICS

RRPSP - Fait

RAPPORT DE L'É  
POLITIQUE DE F

100

COEFFICIENT DE  
CAPITALISATION DU  
GROUPE AVEC ENTR  
SUR 15 ANS (page 15)

125,4

ACTIFS vs. PA  
Au 31 déc

A

6,93 milliards  
de dollars

RRPSP | RAPPORT ANNU

Analyse

L'objectif du RRPSP

Chaque année  
cabinet d'actu  
évaluation du  
actuarielle o  
financement)  
d'argent dar  
régime) à u  
prestations r  
retraités (le  
temps.

Une estima  
l'actuaire à  
économiqu  
d'hypothè  
de vie).

Le rappo  
1<sup>er</sup> janvie  
de pensio  
distincts

Il est in  
dépassé  
supplér  
future.

RRPSP

du RRPSP

Odette Robichaud  
Observatrice

Leigh Sprague  
Observateur

gouvernance



Comité de  
vérification



es

Vérificateur  
en 2015

KPMG



7

provincial des  
ation courante  
cotisations des  
participants à  
ons, dresse les  
s au moyen de  
sions.

res pour :  
termes de  
e à niveau  
pans et à

ésentée au  
régimes de  
de 2016.

nnaire des  
table d'une  
placement

actif et du  
retraite et  
atégies de  
nt sur une

ss investit  
noncé des  
hancer les

consultez

9



NBPSPP · RRSPNB



New Brunswick Public Service Pension Plan  
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

# Conseil des fiduciaires du RRSPNB

- Marilyn Quinn
- Leonard Lee-White
- Ernest MacKinnon
- Susie Proulx-Daigle
- Mark Gaudet
- Ross Galbraith
- Leigh Sprague
- Odette Robichaud





**New Brunswick Public Service Pension Plan**  
**Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick**

**Ross Galbraith (Board of Trustees/conseil des fiduciaires)**

He is the Business Manager of Local 37 of the International Brotherhood of Electrical Workers (IBEW) and also represents Canada on the IBEW International Executive Council. In that capacity, he is a trustee of the IBEW Pension Benefit Fund, and a member of the board of directors of the National Electrical Benefit Fund and the National Electrical Annuity Plan. He is a commissioner on the Board of Saint John Energy and Chair of the IBEW Atlantic Utility Council. Galbraith is a graduate of the Chemical Technology Program of the New Brunswick Community College.

Administrateur de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité et il représente le Canada au conseil exécutif international de la fraternité. À ce titre, il est fiduciaire de la caisse de retraite de la fraternité et membre du conseil d'administration du National Electrical Benefit Fund et du National Electrical Annuity Plan. Il siège à titre de commissaire au conseil d'administration de la Saint John Energy et de président de l'Atlantic Utility Council de la fraternité. M. Galbraith est diplômé du programme de technologie chimique du New Brunswick Community College.

**Susie Proulx-Daigle (Board of Trustees/conseil des fiduciaires)**

She is the President of the New Brunswick Union. She is also a trustee for the Certain Bargaining Employees of the New Brunswick Hospitals Shared Risk Pension Plan, the Part-Time and Seasonal Pension Plan and a member of the Standing Committee on Insured Benefits. In addition, she is the National Vice-President for the National Union of Public and General Employees.

Présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick, elle est aussi administratrice du Régime de retraite de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick et du Régime de pension des employés à temps partiel et saisonniers du gouvernement, et elle siège au Comité permanent des régimes d'assurance. De plus, Mme Proulx-Daigle est vice-présidente nationale du Syndicat national des employés et employés généraux du secteur public.

09/2016

09/2016

veau-Brunswick

ciaires)

droit de l'Université du  
 ombre du Barreau du  
 Association du Barreau  
 ation canadienne des  
 syndical. M. Sprague  
 iveau-Brunswick et lui  
 est également impliqué  
 concerne la planification  
 appements politiques,  
 entaire qui pourraient  
 titre de négociateur en  
 es plus importantes  
 ce une supervision sur  
 lation du Syndicat. En  
 cat auprès de divers  
 externes.

iaires)

éside actuellement la  
 licat canadien de la  
 ésidente régionale du  
 ck. Elle est membre  
 r l'équité salariale du  
 ésidente responsable  
 au SCPF-Nouveau-  
 ation du travail du  
 milieu de vie, elle a  
 upement à titre de  
 atif du district de



Aussi disponible en ligne  
[www.gnb.ca/rrspnb](http://www.gnb.ca/rrspnb)



**NBPSPP · RRSPNB**

# Présentateurs

- Yves Plourde, Associé - *Morneau Shepell*
- John Sinclair, Président et Chef de la direction - *Société de gestion des placements NB*
- Troy Mann, Sous-ministre adjoint – *Divisions des pensions et avantages sociaux des employés*





# MISE À JOUR SUR LE RRPSP



DANS CE NUMÉRO

- 1 De l'ancien et du nouveau
- 1 Membres du conseil des fiduciaires
- 1 Assemblée générale annuelle
- 2 Nouvelle vidéo sur le régime à risques partagés
- 2 Foire aux questions
- 2 Désignation d'un bénéficiaire
- 3 Modification du texte du régime
- 4 Rapport des placements

Printemps 2016

Régime à risques partagés dans les services publics

Numéro 4

ISBN: 978-1-4605-1301-9

# RAPPORT ANNUEL 2015

RÉGIME À RISQUES PARTAGÉS DANS LES SERVICES PUBLICS





New Brunswick Public Service Pension Plan  
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**  
**Le 29 septembre 2016**

**COMMENTAIRES**

1. Avez-vous aimé le format de l'AGA cette année?  Oui  Non
  
2. Les présentations suivantes étaient-elles instructives?
  - Rôle du conseil des fiduciaires  Oui  Non
  - Résultats actuariels de 2015  Oui  Non
  - Rendement des placements de 2015  Oui  Non
  - Administration du régime  Oui  Non
  
3. Avez-vous lu le *Rapport annuel 2015*?  Oui  Non
  
4. Si vous avez lu le *Rapport annuel*, avez-vous reçu les renseignements dont vous aviez besoin pour mieux comprendre l'administration et la gestion de votre régime?  
 Oui  Non



# Agenda

- **Mot de bienvenue et présentation** – *Marilyn Quinn, Présidente, Conseil des fiduciaires du RRPSP et Présidente du Syndicat des infirmières et des infirmiers du N.-B.*
- **Rôle du conseil des fiduciaires** – *Leonard Lee-White, Vice-président, Conseil des fiduciaires du RRPSP*
- **Résultats actuariels de 2015** – *Yves Plourde, Associé, Morneau Shepell*
- **Rendement des placements de 2015** – *John Sinclair, Président et Chef de la direction, Société de gestion des placements NB*
- **Administration du régime** – *Troy Mann, Sous-ministre adjoint, Pensions et avantages sociaux*
- **Période de questions et réponses** – *animé par Susie Proulx-Daigle, Fiduciaire, Conseil des fiduciaires du RRPSP et Présidente du Syndicat du N.-B.*
- **Mot de la fin**



# Présentation par Leonard Lee-White



# Le rôle du Conseil

Leonard Lee-White

Vice-président du Conseil



# Gouvernance du Conseil

## Conseil des fiduciaires

- Voir à la gouvernance et à l'administration globales du RRPSP conformément à la *Loi sur les prestations de pension* et aux documents constitutifs.
- Responsabilités :
  - Établir les niveaux de cotisation et des prestations conformément à la Politique de financement.
  - Octroyer une indexation des prestations (ajustement au coût de la vie).
  - Surveiller l'administration des prestations de retraite et la gestion des placements
- Les membres du Conseil sont indépendants des parties qui les ont nommés et ne peuvent être destitués par ces parties.



# Gouvernance du Conseil

## Conseil des fiduciaires initial

- Membres nommés pour un mandat initial de trois ans.
- Composé d'un nombre égal de représentants des employés et des employeurs:
  - 3 fiduciaires nommés par le secrétaire du Conseil du Trésor (dont un doit être un retraité);
  - 3 fiduciaires nommés par les syndicats qui ont signé le protocole d'entente (PE);
  - 2 observateurs également nommés :
    - 1 par les sections locales du SCFP qui ont signé le PE;
    - 1 par le Syndicat du Nouveau-Brunswick.
- Le Conseil initial est toujours en place.



# Gouvernance du Conseil

## Conseil des fiduciaires futur

- Il continuera de se conformer à un cadre axé sur les compétences.
- Le gouvernement provincial a affiché des annonces sur le site Web du GNB à l'automne 2015.  
[http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/abc/perspectives\\_actuelles.html](http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/corporate/abc/perspectives_actuelles.html)
- Le processus de nomination et de renouvellement du mandat de 5 membres (dont au moins un retraité) au Conseil sera achevé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Les syndicats disposent de leur propre processus interne pour les nominations et la reconduction des mandats.
- Si les parties ne réussissent pas à pourvoir les postes, le surintendant des pensions peut nommer des membres pour assurer la conformité aux documents constitutifs du Régime et à la Loi sur les prestations de pension.



# Membres du Conseil

## Fiduciaires

- **Marilyn Quinn**, présidente – présidente, Syndicat des infirmières et infirmiers du N.B.
- **Leonard Lee-White**, vice-président– sous-ministre adjoint, ministère des Finances
- **Ross Galbraith** – gérant d'affaires, de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité
- **Mark Gaudet** – sous-ministre adjoint, ministère des Transports et de l'Infrastructure
- **Ernest MacKinnon** – président-directeur général de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick à la retraite et ancien sous-ministre provincial
- **Susie Proulx-Daigle** – présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick

## Observers

- **Odette Robichaud** – présidente de la section locale 1840 du Syndicat canadien de la fonction publique
- **Leigh Sprague** – conseiller juridique du Syndicat du Nouveau-Brunswick



# Board Committees

**Marilyn Quinn**  
Présidente  
Comité de vérification

**Leonard Lee-White**  
Vice-président  
Président du comité de  
vérification

**Ross Galbraith**  
Fiduciaire  
Comité de gouvernance

**Mark Gaudet**  
Fiduciaire  
Comité de vérification

**Ernest MacKinnon**  
Fiduciaire  
Président du comité de  
gouvernance

**Susie Proulx-Daigle**  
Fiduciaire  
Comité de gouvernance

**Odette Robichaud**  
Observatrice

**Leigh Sprague**  
Observateur



Comité de  
**gouvernance**



Comité de  
**vérification**

# Obligation fiduciaire

- Les fiduciaires nommés au Conseil ont une obligation fiduciaire à l'égard du Régime.
- Ils ne représentent pas la partie qui les a nommés.
- Ils doivent plutôt agir dans l'intérêt véritable du Régime et de ses participants en tout temps lorsqu'ils administrent les affaires du Régime.
- Les fiduciaires se font confier les biens d'une autre personne.



# Obligation fiduciaire

- La *Loi sur les prestations de pension* exige que les fiduciaires :
  - fassent passer les intérêts du Régime et de ses participants avant les leurs;
  - se comportent en fonction des normes les plus élevées d'intégrité, d'honnêteté, d'indépendance, d'équité, d'ouverture et de compétence.
- Le défaut par un fiduciaire de ne pas exercer son obligation fiduciaire de façon appropriée peut entraîner des mesures disciplinaires ou la révocation de sa nomination.



# Questions juridiques

- Le Conseil est nommé comme défendeur dans une action visant à obtenir, entre autres, des dommages-intérêts à partir du fonds de pension en raison d'allégations d'abus de confiance et de rupture de contrat et le remboursement des frais juridiques du plaignant, à partir du fonds de pension. L'audience aura lieu en novembre 2016 afin d'examiner certaines questions préliminaires.
- Le seul objectif du fonds de pension est d'accorder des pensions et de couvrir les coûts qui y sont associés. Le Conseil a retenu les services d'un conseiller juridique afin de se défendre et de défendre le fonds du paiement de dommages-intérêts ainsi que des frais juridiques du plaignant.
- Dans une action en justice distincte contre le gouvernement provincial, les plaignants ont indiqué que, si le gouvernement ne payait pas leurs frais juridiques, ils demanderont d'être remboursés à partir du fonds de pension. Le Conseil participe à cette action afin de défendre du paiement des frais juridiques des plaignants et de questions connexes.



# Formation des membres du Conseil

- Les membres du Conseil sont tenus de participer régulièrement aux programmes de formation continue afin d'assumer leurs fonctions de fiduciaire avec efficacité et de prendre les meilleures décisions pour le Régime et ses participants.
- La formation continue vise à améliorer leurs connaissances et leur compréhension de la gouvernance, de l'administration et des placements dans le domaine des pensions.
- Les membres du Conseil reçoivent une formation continue au moyen du recueil régulier de nouvelles et d'articles d'intérêt, de présentations structurées à leurs réunions, ainsi que par la participation aux conférences et colloques appropriés.



# Formation des membres du Conseil

- En 2015, les membres du Conseil ont reçu des présentations sur :
  - les systèmes de technologie d'information et les contrôles utilisés par la Division des pensions et avantages sociaux des employés et la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick;
  - la stratégie de placement dans l'immobilier et les infrastructures;
  - l'analyse des tests de tension pour les scénarios de gestion des risques.
- Ils ont aussi participé à une journée de formation animée par un spécialiste de la gouvernance des pensions sur l'efficacité des fiduciaires et du conseil, ainsi que sur l'obligation fiduciaire.



# En bref

- Le Régime est administré conjointement par des membres nommés grâce au processus de sélection fondé sur les compétences.
- Il s'agit d'un conseil dont les membres sont nommés, et non d'un conseil formé de représentants, lequel fonctionne de façon indépendante des parties qui ont nommé les membres.
- Les membres ont l'obligation fiduciaire d'agir dans l'intérêt véritable du Régime et de ses participants.
- Les membres du Conseil doivent suivre une formation continue sur les tendances et questions nouvelles.

---

Merci



# Réalisations en 2015

- Le travail accompli en 2015 par le Conseil pour arriver à la création de la Société Vestcor.
- Fournis la pleine indexation pour une quatrième année consécutive.
- Le Conseil a examiné et approuvé des modifications aux politiques et aux pratiques dans le cadre de l'examen annuel de son cadre de gouvernance.
- De plus, le rapport annuel 2015 fut préparé plus tôt cette année afin de vous permettre de l'examiner avant l'assemblée de ce soir.



# Présentation par Yves Plourde



# Régime de retraite dans les services publics du N.-B.

Assemblée générale annuelle

Sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 1<sup>er</sup> janvier 2016

Le 29 septembre 2016

Yves Plourde, FSA, FICA



Santé • Assurance collective • Aide aux employés • Retraite

Le cœur de votre organisation.

# Ordre du jour

- Faits saillants de l'évaluation de la politique de financement
  - Résumé de la participation
  - Actifs au régime
  - Principales hypothèses économique et démographique
  - Niveau de provisionnement
  - Coût normal et cotisations excédentaires
  - Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans
- Résultats de la gestion des risques
- Ajustement au coût de la vie

# Évaluation de la politique de financement – Résumé de la participation

	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Participants actifs	
• Nombre	17 484
• Salaire moyen	66 324 \$
• Âge moyen	46,9 ans
• Service reconnu moyen	13,1 ans
Participants avec pension acquise différée	
• Nombre	3 444
• Âge moyen	47,8 ans
Retraités et survivants	
• Nombre	15 229
• Âge moyen	70,9 ans
• Pension annuelle moyenne	22 811 \$

# Évaluation de la politique de financement – Rapprochement des éléments de l'actif

(en M \$)	1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015
Valeur marchande au 1 <sup>er</sup> janvier 2015	6 567,3 \$
Plus:	
• Cotisations des participants	96,8 \$
• Cotisations des employeurs	141,0 \$
• Revenu de placement (incluant gains/pertes nettes en capital)	481,2 \$
Moins:	
• Prestations et remboursements	(346,0 \$)
• Dépenses	(13,6 \$)
Valeur marchande au 31 décembre 2015	6 926,7 \$
<b>Rendement des placements (avant dépenses)</b>	<b>7,37%</b>

# Évaluation de la politique de financement

## – Hypothèses économiques principales

Item	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Taux d'actualisation	4,75% par année
Inflation	2,25% par année
Ajustements au coût de la vie futurs	Non inclus dans la provision actuarielle avant d'avoir été accordé par les fiduciaires

- Bien que nous utilisions un taux de 4,75% par année pour actualiser les flux monétaires futurs, nous estimons que la caisse du régime va gagner en moyenne 5,9% par année sur les 20 prochaines années
  - Le taux d'actualisation est très conservateur
  - Le rendement des placements en excédent de 4,75% par année sera utilisé pour sécuriser davantage les prestations de pension et donner des ajustements au coût de la vie

# Évaluation de la politique de financement – Hypothèses démographiques principales

Item	1 <sup>er</sup> janvier 2016
Mortalité	Table de mortalité du Secteur Public 2014 telle que publiée par l'Institut canadien des actuaires avec projection d'amélioration selon l'échelle CPM-B avec des facteurs d'ajustement de 105% pour les hommes et 110% pour les femmes
Âge de retraite	Table de taux qui change selon l'âge à la conversion  Un individu plus âgé à la conversion sera assumé à la retraite plus tôt qu'un individu moins âgé à la conversion

# Évaluation de la politique de financement – Niveau de provisionnement

1<sup>er</sup> janvier 2016

	En M \$
A. Valeur marchande de l'actif	6 926,7 \$
B. Provision actuarielle de la politique de financement	6 477,1 \$
• Participants actifs	2 287,3 \$
• Retraités et survivants	3 962,4 \$
• Participants avec pension acquise différée	227,4 \$
C. Excédent (Déficit actuariel) [A. – B.]	449,6 \$
D. Coefficient de capitalisation de la valeur de terminaison [A. / B.]	106,9%

# Évaluation de la politique de financement – Coût normal et cotisations excédentaires

Item	Année suivant le 1 <sup>er</sup> janvier 2016	
	En M \$	% du salaire
A. Coût normal total	138,9 \$	12,19%
B. Cotisations des participants	94,0 \$	8,25%
C. Cotisations des employeurs	142,4 \$	12,50%
<b>D. Cotisations totales en excédent du coût normal [B. + C. – A.]</b>	<b>97,5 \$</b>	<b>8,56%</b>
Valeur actualisée des cotisations excédentaires sur les 15 prochaines années	1 197,6 M\$	

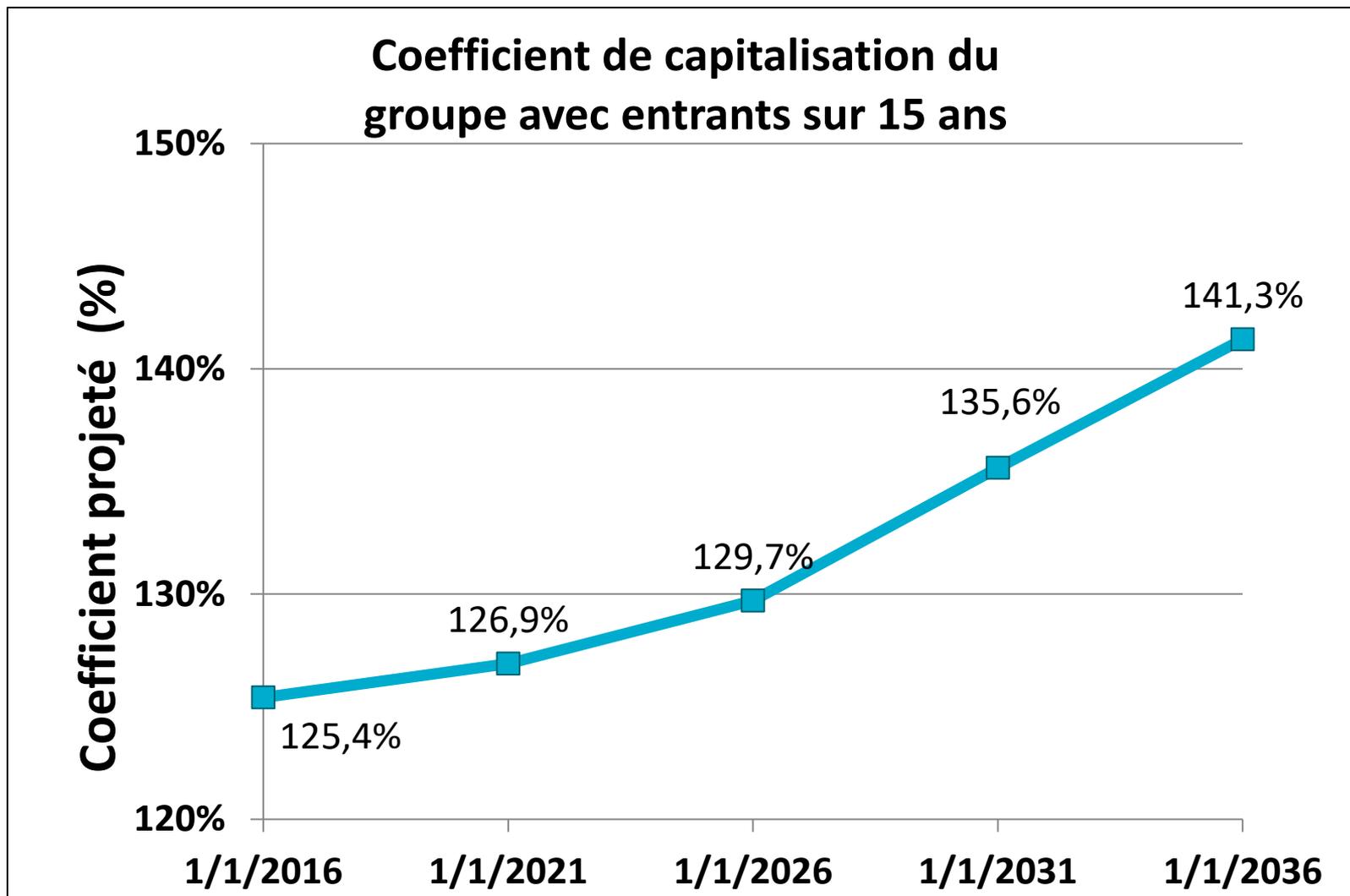
# Évaluation de la politique de financement – Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans

Item	1 <sup>er</sup> janvier 2016
A. Valeur marchande de l'actif	6 926,7 M\$
B. Valeur actualisée des cotisations excédentaires sur les 15 prochaines années	1 197,6 M\$
C. Total de l'actif et de la valeur actualisée des cotisations excédentaires [A. + B.]	8 124,3 M\$
D. Provision actuarielle de la politique de financement	6 477,1 M\$
<b>E. Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans [C. / D.]</b>	<b>125,4%</b>

# Résultats de la gestion des risques

Objectifs principaux de gestion des risques	1 <sup>er</sup> janvier 2016
<b>Objectif principal de gestion des risques</b> Probabilité que les prestations de base ne seront pas réduites sur les 20 prochaines années (Doit être à un niveau d'au moins 97,5% afin de pouvoir accorder des ajustements au coût de la vie)	<b>98,55%</b>
<b>Objectif secondaire de gestion des risques</b> Ajustements au coût de la vie moyens au cours des 20 prochaines années	<b>83,2% de l'IPC</b>

# Projection du coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans



# Ajustement au coût de la vie au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Montant disponible pour accorder un ajustement au coût de la vie au 1<sup>er</sup> janvier 2017

Item	
A. Provision actuarielle de la politique de financement	6 477,1 M\$
B. Coefficient de capitalisation du groupe avec entrants sur 15 ans	125,4%
C. Excédent disponible pour accorder un ajustement au coût de la vie [ 1/6 <sup>ième</sup> de l'excédent de 105% => (125,4% - 105%) / 6 ]	3,40%
D. Excédent disponible pour accorder un ajustement au coût de la vie [A. x C.]	220,2 M\$

# Ajustement au coût de la vie au 1<sup>er</sup> janvier 2017

- Ajustement au coût de la vie accordé au 1<sup>er</sup> janvier 2017

A. Hausse de l'indice des prix à la consommation (inflation) pour l'ajustement au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	1,40%
B. Excédent disponible pour accorder un ajustement au coût de la vie	220,2 M\$
C. Coût de l'ajustement au coût de la vie de 1,40%:	85,9 M\$
• Participants actifs	32,0 M\$
• Retraités et survivants	50,7 M\$
• Participants avec pension acquise différée	3,2 M\$

- **Le conseil des fiduciaires a accordé un ajustement au coût de la vie de 1,40% appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2017**

# Impact de l'ajustement au coût de la vie au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour un nouveau retraité

- Exemple d'impact pour un nouveau retraité:

A. Pension annuelle assumée d'un nouveau retraité Salaire assumé à la retraite d'environ 66 000 \$, 30 années de service et une retraite à l'âge de 60 ans au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	37 000 \$ par année
B. Impact de l'ajustement au coût de la vie de 1,40% [0,014 x A.]	518 \$
C. Pension annuelle à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2017 [A. + B.]	37 518 \$ par année

*Note: Les montants de pension indiqués comprennent la pension viagère ainsi que la prestation de raccordement payable jusqu'à 65 ans*

# Impact de l'ajustement au coût de la vie au 1er janvier 2017 pour un participant actif

- Exemple d'impact sur un participant actif typique:

A. Pension accumulée d'un participant actif typique au 1 <sup>er</sup> janvier 2016 Salaire courant d'environ 66 000 \$, 13 années de service au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	17 000 \$ par année
B. Impact de l'ajustement au coût de la vie accordé au 1 <sup>er</sup> janvier 2017 de 1,40% [0,014 x A.]	238 \$
C. Accumulation de la pension pour l'année 2016 [0,02 x 66 000 \$] Salaire assumé en 2016 de 66 000 \$	1 320 \$
D. Pension accumulée au 1 <sup>er</sup> janvier 2017 [A. + B. + C.]	18 558 \$ par année

*Note: Les montants de pension indiqués comprennent la pension viagère ainsi que la prestation de rattachement payable jusqu'à 65 ans*



Le cœur de votre organisation.

**Merci!**

**Yves Plourde, FSA, FICA**

yplourde@morneaushepell.com

Visitez notre site : [morneaushepell.com](http://morneaushepell.com)

Suivez-nous : [@Morneau\\_Shepell](https://twitter.com/Morneau_Shepell)

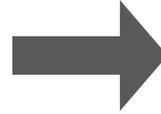
# VESTCOR



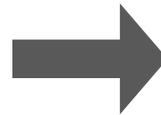


Pensions and  
Employee Benefits

Pensions et avantages  
sociaux des employés



SOCIÉTÉ DES SERVICES DE RETRAITE  
**VESTCOR**  
PENSION SERVICES CORPORATION



SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS  
**VESTCOR**  
INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION



SOCIÉTÉ DES SERVICES DE RETRAITE  
**VESTCOR**  
PENSION SERVICES CORPORATION

SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS  
**VESTCOR**  
INVESTMENT MANAGEMENT CORPORATION



# Présentation par John Sinclair





**Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick**

# **L'AGA du Régime de retraite dans les services publics**

## **Survol du programme d'investissement 2015**

*Le 29 septembre 2016*

# Plan de la présentation

- Survol de la SGPNB
  - Gouvernance indépendante
  - Services offerts
- Survol du portefeuille du RRSPNB
- Survol du rendement des placements du RRSPNB
  - Résultats à long terme
  - Répartition pour l'exercice 2015
- Résumé



# Survol de la SGPNB

- Gestionnaire de placements à long terme pour trois caisses de retraite héritées :
  - Conclu des ententes de gestion des placements à long terme avec les régimes de retraite à prestation cible à administration fiduciaire conjointe du RRSPNB et du RPENB.
  - Gestionnaire et fiduciaire du Régime de retraite des juges de la PNB.
- Législation permet la gestion d'autres fonds de capitaux.
  - L'ajout de quatre nouveaux clients externes depuis 2014.
  - En août 2016, signé un nouveau mandat pour un régime de retraite à prestation cible (environ 2 milliards).



# Survol de la SGPNB

- Environ 15 milliards d'actifs totaux gérés.
- Plus de 89 % des actifs sont entièrement gérés à l'interne par l'équipe de la SGPNB.
- Gestion de la SGPNB est entièrement enlignée avec le rendement des placements à long terme des clients.



# Survol de la gouvernance de la SGPNB

- Trois comités du conseil :
  - Gouvernance
  - Vérification
  - Ressources humaines et rémunération
- Lignes directrices sur la gouvernance ([www.nbimc.com](http://www.nbimc.com))
  - *Loi sur la société de gestion des placements du N.-B.*
  - Mandats du conseil et des comités
  - Code de déontologie et de conduite des affaires
- Relations de surveillance :
  - Vérificateur interne – Deloitte
  - Vérificateur externe – KPMG
  - Vérificateur général de la PNB
  - Autre

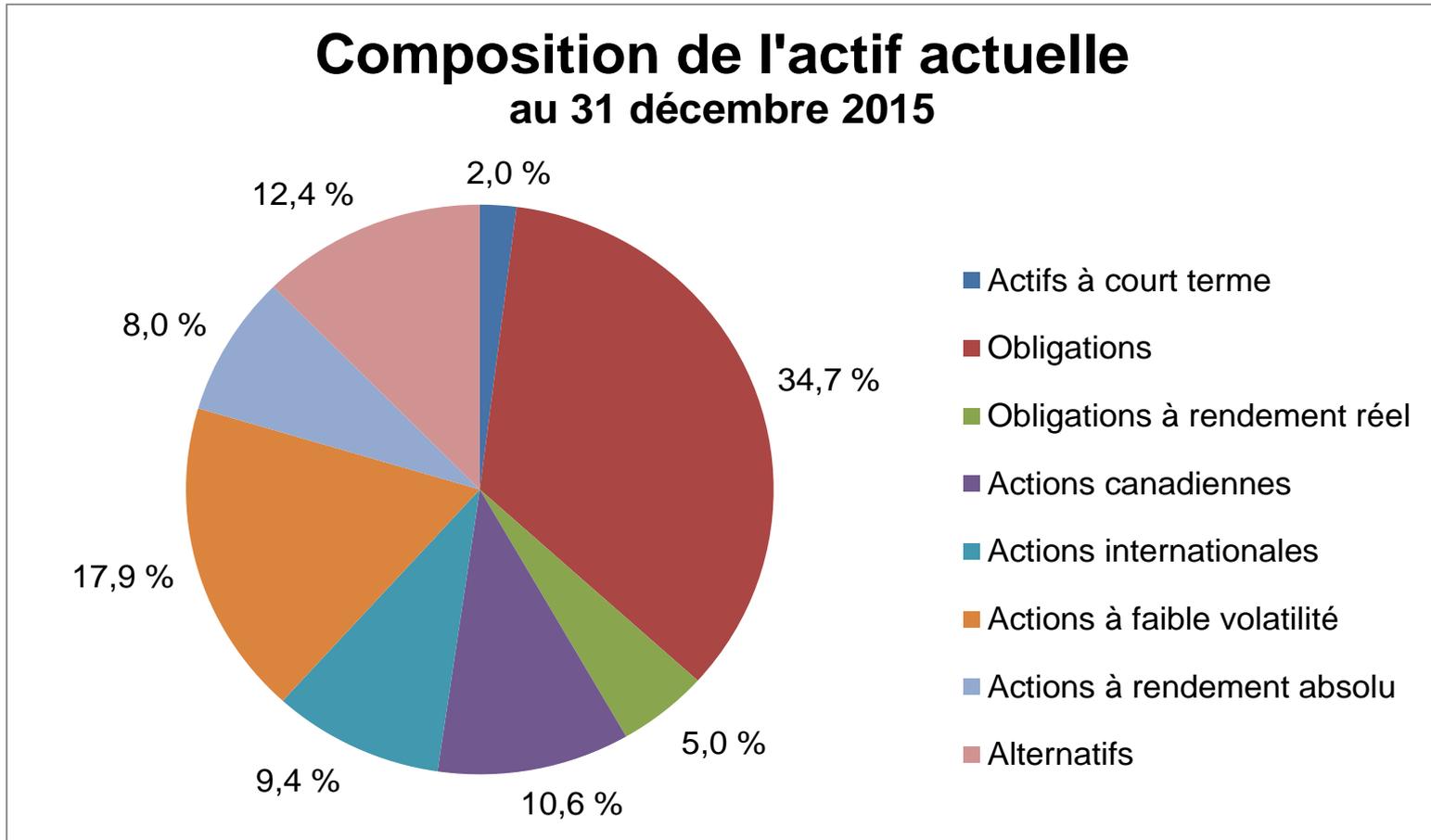


# Services de la SGPNB

- Services de gestion de placements
- Conseils de stratégies d'investissement
- Services de conformité et de mesure du rendement
- Rapports financiers
- Gestion de risques
- Services d'investissement responsable



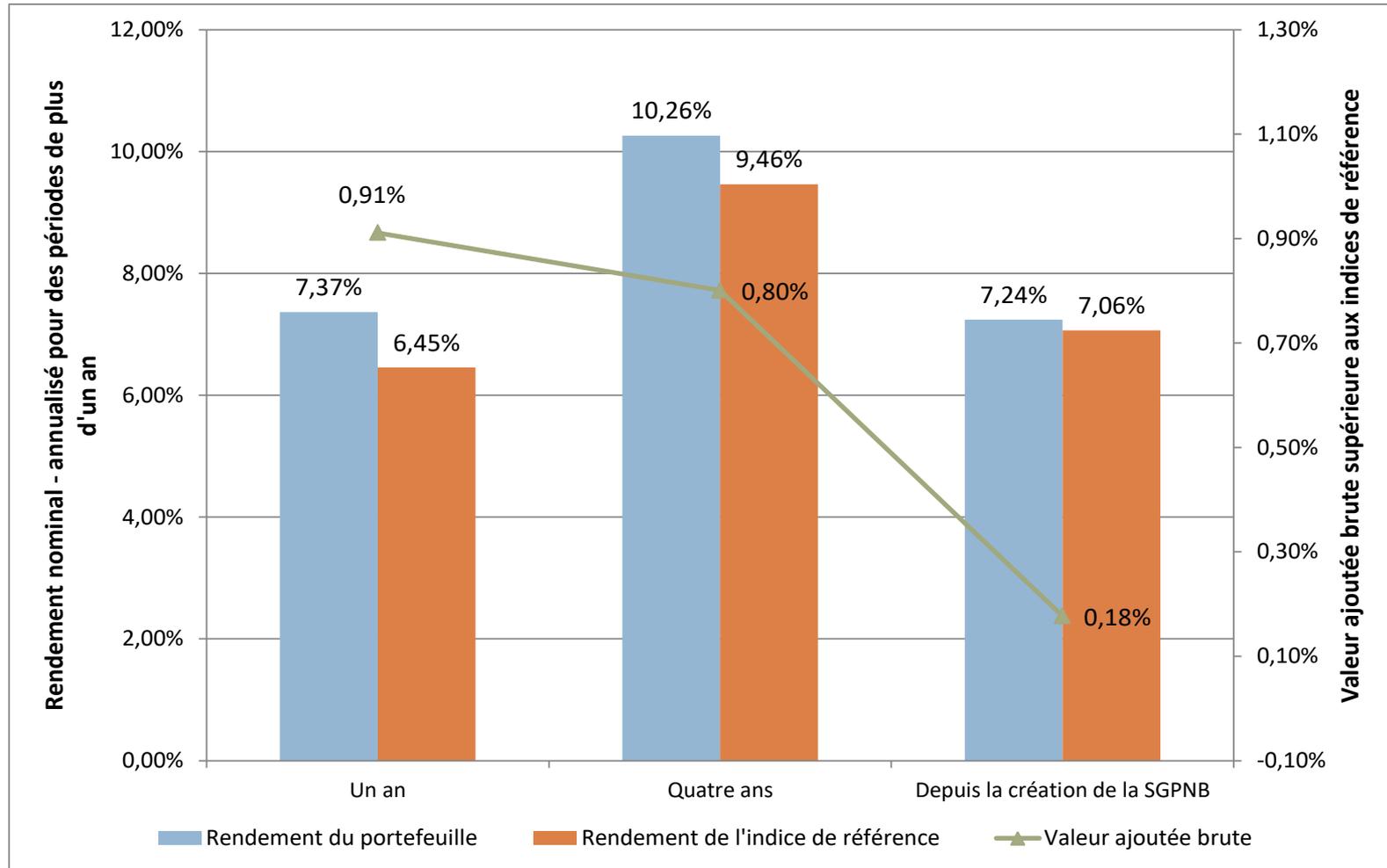
# Survol du portefeuille d'investissement du RRSPNB



- La composition de l'actif pour l'investissement stratégique demeure bien diversifiée et largement moins risquée que celles des régimes à prestation déterminée.
- La composition actuelle des placements ont été près des cibles stratégiques de la politique de placement à la fin de l'année.



# Rendement des placements du RRSPNB à long terme



- Les rendements à long terme nominal et relatif ont continué de surpasser les objectifs de placement du RRSPNB.
- Les dépenses de placements de la SGPNB demeurent à un niveau très bas, soit à 0,16 %.

# Rendement des placements du RRSPNB – répartition

Catégorie d'actifs	Rendement du portefeuille	Rendement de référence
<b>Revenu fixe</b>		
Actifs à court terme	0,97 %	0,64 %
Obligations gouvernementales	3,72	3,84
Obligations de sociétés	2,82	2,71
Obligations à rendement réel	3,05	2,79
<b>Action publique</b>		
<b>Indices standards :</b>		
Canadiens	(7,63)	(8,32)
Américains	21,07	20,95
Internationaux	20,24	18,95
<b>Volatilité faible :</b>		
Canadienne	(3,87)	(3,57)
Américaine	26,53	25,17
Internationale	27,92	29,46
Marchés émergents	(4,55)	(4,09)
Actions de sociétés fermées	29,63	16,78
Stratégie du rendement absolu	3,30	0,64
Immobilier et infrastructure	8,46	7,96
<b>Rendement total des placements de la Fiducie du RRSPNB</b>	<b>7,37 %</b>	<b>6,45 %</b>

- La plupart des catégories d'actif a connu des rendements positifs en 2015.
  - Un faible marché des produits de base ont eu un effet négatif sur les rendements des actions canadiennes et des marchés émergents.
  - Les rendements du revenu fixe étaient positifs car les taux d'intérêt ont continué à baisser.
- Après déduction faite des dépenses de gestion des placements, les activités de gestion actives de la SGPNB ont hautement surpassé les cibles de références de la politique de placements.



# Résumé

- La SGPNB continue de fournir un processus de gouvernance fiduciaire bien structuré et indépendant.
- Le rendement des placements à long terme continue à surpasser les rendements nominaux et cibles exigés.
- LA SGPNB continue à surveiller un climat d'investissement difficile et aide ses clients avec des politiques et des stratégies de placement.
- Plus de renseignements sur la SGPNB disponible sur notre site web au [www.nbimc.com](http://www.nbimc.com).



# Présentation par Troy Mann



# Mise à jour de la Division des pensions et avantages sociaux des employés

Le 29 septembre 2016

# Notre **vision** et nos **valeurs**

## Notre vision

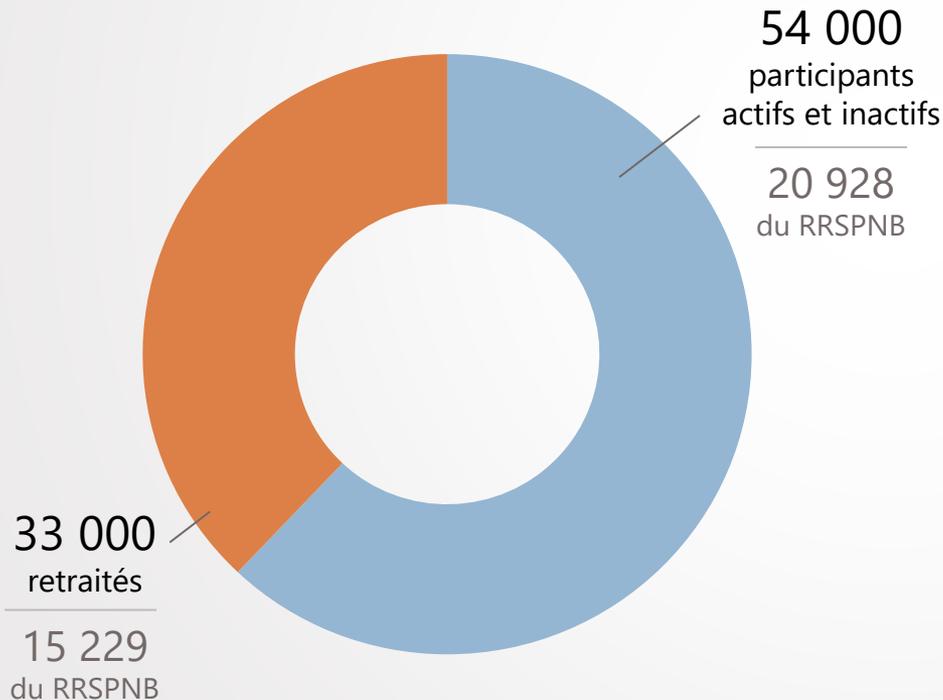
Être l'**administrateur de choix** des régimes de retraite et d'avantages sociaux des employés en offrant à nos **clients** des **services de pointe** grâce à des **équipes compétentes et engagées**, à des **partenariats renforcés** ainsi qu'à **la technologie** et **aux processus optimisés**.

## Nos valeurs



# À propos de la Division des pensions et avantages sociaux des employés

Elle fournit des services courants liés aux pensions et aux avantages sociaux des employés à :



Fiche de paie annuelle des pensions de

**750 M\$**

346 M\$ aux participants du RRSPNB

Prélever et effectuer le rapprochement des cotisations des employés et des employeurs de près de

**600 M\$**

237,8 M\$ du RRSPNB

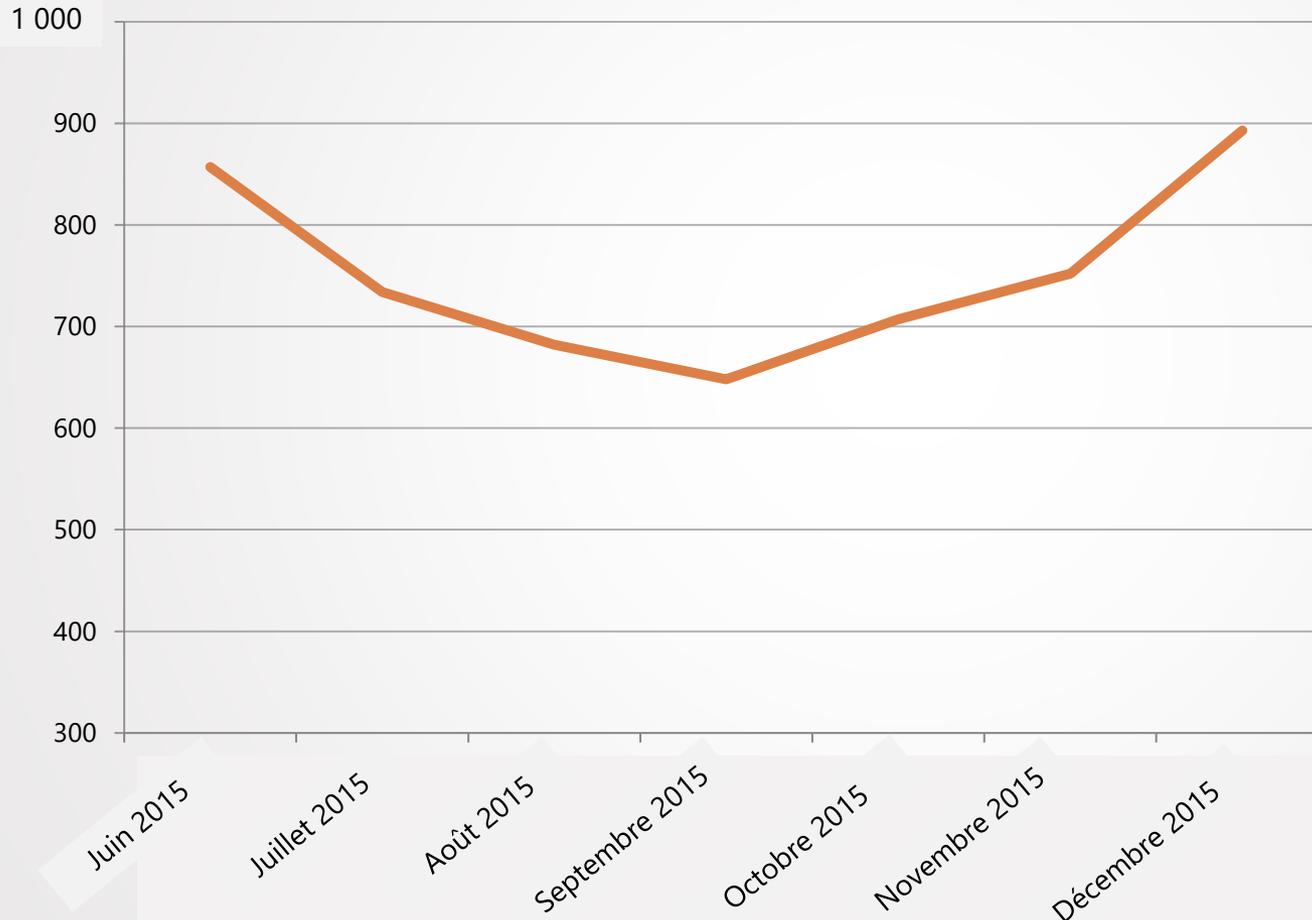
# Services offerts aux participants des régimes

- Maintenir les comptes des participants jusqu'à ce que le dernier paiement soit versé.
- Répondre aux questions par téléphone, en personne ou par courriel.
- Organiser des séances d'information à l'intention des employés.
- Transmettre les états annuels des participants actifs.
- Faire tous les calculs se rattachant notamment aux estimations de pensions, au rachat de service, aux cessations d'emploi et aux ruptures de mariage.
- Rédiger divers communiqués, bulletins, avis, etc.



# Profil des participants au RRSPNB

Points de communication (de juin à décembre 2015)

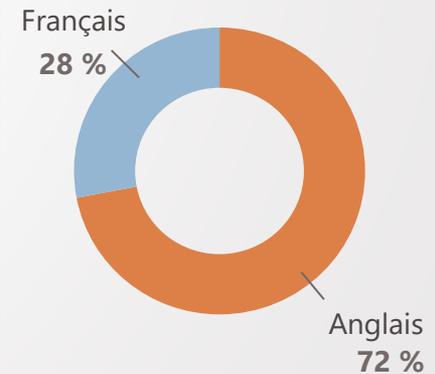


Au cours de ces 7 mois en 2015,

# 5 608

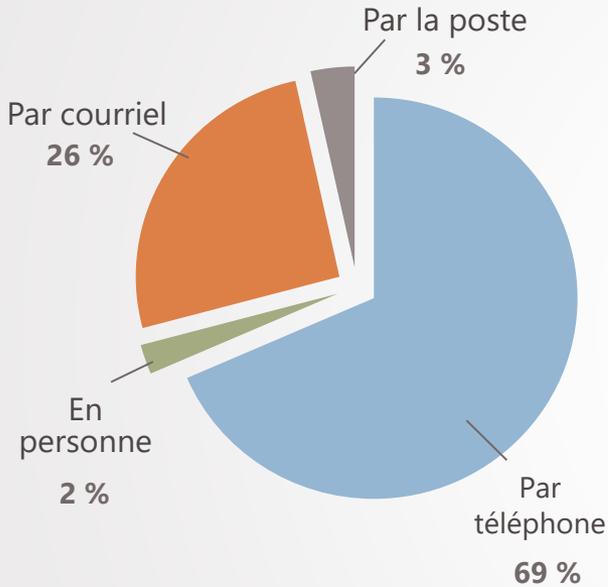
participants au RRSPNB ont communiqué avec notre bureau

Langue de communication

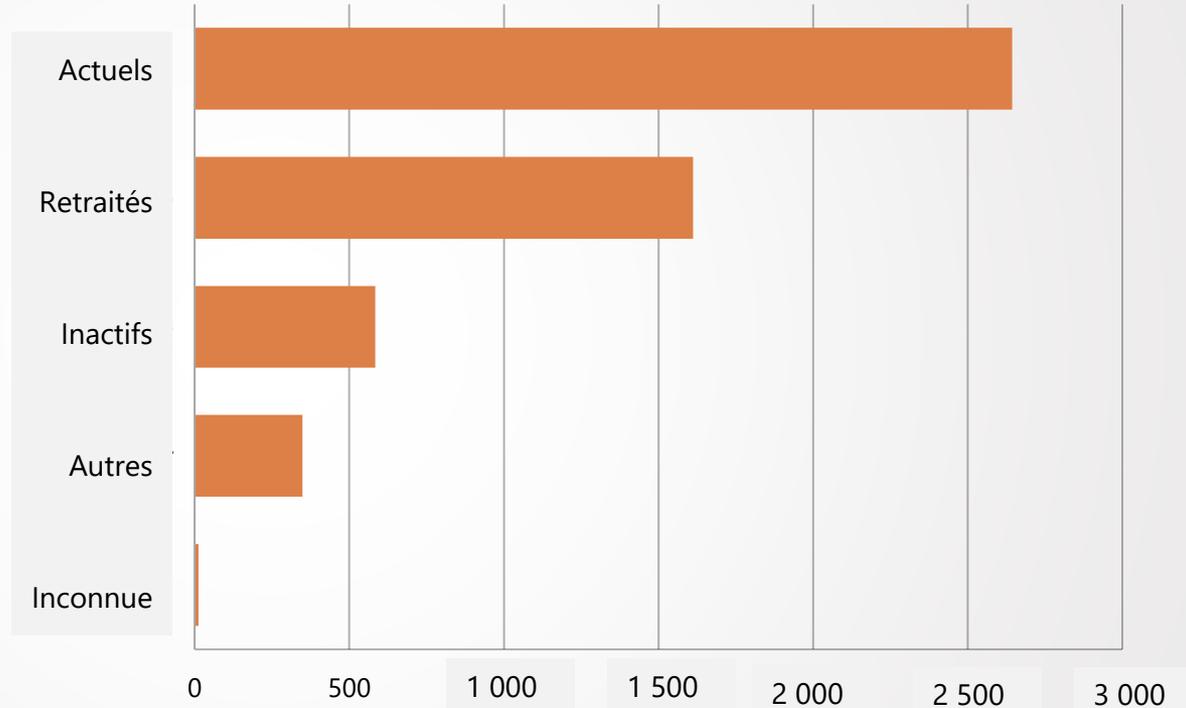


# Profil des participants au RRSPNB

Type de communication



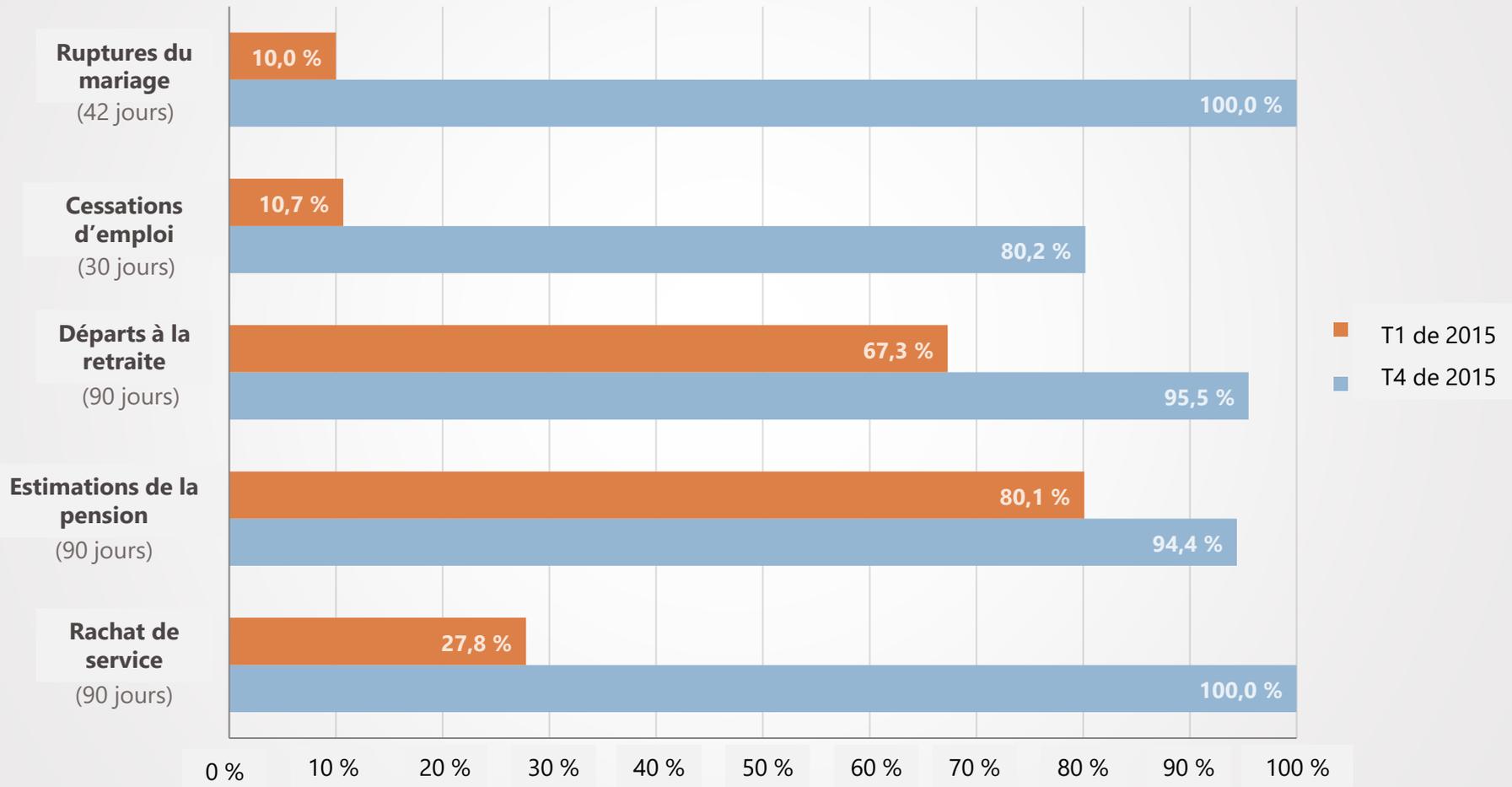
Situation des participants



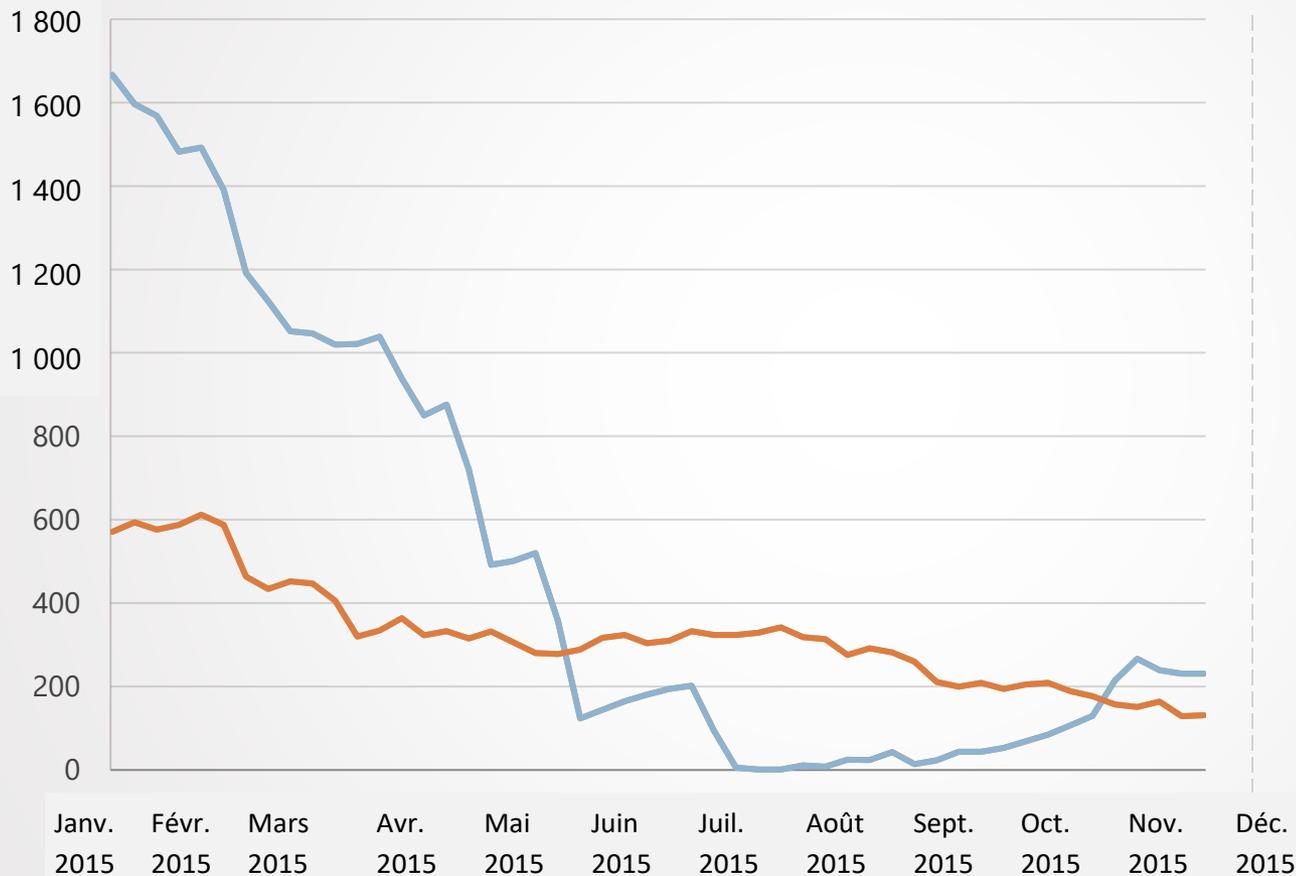
L'employeur a effectué **9,2 %** des communications



# Indicateurs de rendement clés de 2015



# Élimination de l'arriéré



Demandes de rachat de service en attente

↓ **86 %**

Demandes de pension en attente

↓ **77 %**

# Priorités stratégiques de 2016

Trois principaux secteurs stratégiques prioritaires



# Priorités stratégiques de 2016

Certaines de nos priorités



Comprendre les besoins de nos clients et connaître leur satisfaction à l'égard de nos services au moyen de sondages.



Améliorer les délais de traitement concernant la prestation des services.



Mieux renseigner les clients et les employeurs.



Améliorer les communications avec les clients.

# Questions et réponses



# Questions sur le RRSPNB?



1 (800) 561-4012 ou  
(506) 453-2296 (Fredericton)



Société des services de retraite Vestcor  
PO Box 6000  
Fredericton, NB E3B 5H1



[pension@gnb.ca](mailto:pension@gnb.ca)



[www.gnb.ca/rrspnb](http://www.gnb.ca/rrspnb)  
[www.vestcor.org/rrspnb](http://www.vestcor.org/rrspnb)



Merci!

Thank you!



New Brunswick Public Service Pension Plan  
Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick